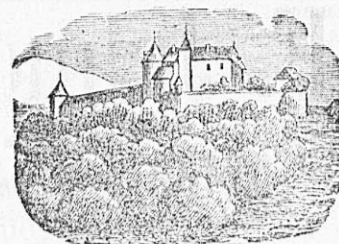




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, > 2 50
Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 9³⁰ 1²⁷ 4⁵⁵ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 7 décembre 1897.

La danse des millions.

C'est à n'y pas croire. Notre Grand Conseil, dans une session qui a duré trois semaines, a voté toutes les dépenses qui lui étaient demandées par notre excellent gouvernement. Dans le nombre, il y en a d'utiles, mais combien d'autres auraient pu être ajournées, comme, par exemple, celle du chemin de fer routier de la Gruyère et de la Veveysse, qui a été enlevée avec la désinvolture habituelle et sans avoir consulté la totalité des communes intéressées à ce projet.

Mais voilà : ce bon M. Python se souvient encore de la frottée mémorable que ses partisans ont subie; il y a juste un an, et nous comprenons la mauvaise humeur de celui qui préside aux destinées financières, économiques et politiques de notre pays.

On ne compte plus en Nuithonie : les millions sortent de terre par enchantement et si vous avez pu croire que les sommes folles votées pour l'Université ont arrêté l'élan de nos hospodars, vous allez en décroûdre quelque peu.

Oyez et entendez :

Fr. 2,000,000 — de subvention au Simplon;
> 3,000,000 — à l'entreprise électrique de Thusy;
> 900,000 — au chemin de fer routier;
> 330,000 — à la route de Pérolles;
> 214,000 — à la faculté des sciences de l'Université;
> 128,000 — à la route d'Alterswyl à Guin;
> 69,000 — à l'arsenal de Pérolles;
> 40,000 — à la route St-Aubin-Domdidier;
> 22,000 — à la route de Vuissens à Prahins;
> 100,000 — routes divers, arts et métiers, etc.
Fr. 6,803,000 — ce qui n'est pas loin de sept millions.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

LA SACRIFIÉE

PAR
ÉDOUARD ROD

Mais il était impitoyable, décidé à me traquer jusqu'au bout.

— Non, ce n'est pas assez... A tes hésitations mêmes, je devine ce qui se passerait; ta conscience t'ordonnerait toujours d'attendre; quant à moi, pendant ce temps...

Il laissa sa phrase en suspens; le court silence qui la suivit évoqua l'image de cette lente agonie qu'il redoutait, de ce corps à demi conquis par la mort, qui continue obstinément à végéter, douloureux, ratatiné, hideux, esclave. J'en eus la sensation presque directe :

— Je te jure, m'écriai-je, que si je te voyais perdu à brève échéance, et souffrant beaucoup...

Il m'interrompit violemment avec un geste d'impatience :

— Oh! ce n'est pas cela!... Parbleu, je n'en doute pas, tu m'abrégerais la vie d'une heure ou deux, quand tu m'entendrais hurler de douleur et me saurais condamné... Mais le plus imbécile, le plus timoré de tes collègues en ferait autant!... Ce que je veux de toi, ce n'est pas un simple service d'humanité, que le premier médecin venu rend aux moribonds qu'il ne connaît pas : c'est un suprême service d'ami... Je veux que tu m'évites l'horreur d'une existence misérable, l'effroi du sort qui m'attend, la honte d'être un objet de pitié et de dégoût — même quand, dévoré par le mal, je ne devrais sentir ni cette honte ni cette horreur, ni cet effroi... Je veux que tu m'évites ces terrains neutres entre la vie et la mort, mille fois plus redoutables que la mort, parce que j'en ai une peur si affreuse que je n'en puis supporter la pensée, que je n'en dors

Il est vrai que 1,800,000 fr. sont acquis par les droits de réversion des lignes fribourgeoises et que, de ce fait, 200,000 fr. seulement seront à payer au Simplon, mais cela n'empêche pas que cinq millions ont été votés par le Grand Conseil, sans que le peuple ait été appelé à se prononcer pour ou contre ces dépenses énormes.

Les impôts déjà lourds, trop lourds pour une population agricole, ne pourront pas être diminués, nous craignons même que leur augmentation ne s'impose à bref délai, si toutes les espérances fondées sur les entreprises électriques et autres ne donnaient pas les résultats éblouissants qui ont grisé la plupart de nos députés.

L'Université, « la grande pensée du règne », nous ménage encore bien des surprises. « Ce monument de folie et d'orgueil », comme on l'a fort bien dit, est un gouffre sans fond où disparaissent nos ressources les plus vitales, ressources qu'un gouvernement intelligent aurait dû consacrer avant tout au développement agricole, industriel et commercial d'un canton qui ne peut pas s'accorder le luxe d'un établissement d'instruction supérieure, dont l'utilité est des plus contestables.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseil fédéral. — M. Lachenal vient de donner sa démission de conseiller fédéral pour le 31 décembre. L'Ostschweiz dit qu'il est possible qu'à côté de la candidature de M. Comtesse au poste de conseiller fédéral, celle de M. Charles Lardy, ministre de Suisse à Paris, soit aussi posée. Il n'y aurait, par contre, aucune candidature genevoise.

Diplomatie. — On annonce la nomination comme ministre d'Allemagne à Berne du baron de Rotenhan, sous-secrétaire d'Etat à l'Office des affaires étrangè-

res de l'empire. Le représentant actuel de l'Allemagne à Berne, comte de Tattenbach, est envoyé en Portugal.

res de l'empire. Le représentant actuel de l'Allemagne à Berne, comte de Tattenbach, est envoyé en Portugal.

Nécrologie. — La mort vient d'enlever subitement M. Aeppli, ancien ministre de la Confédération suisse à Vienne, ancien député aux Etats, ancien conseiller national.

M. Aeppli est décédé à St-Gall samedi, à 1¹/₂ heure de l'après-midi.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse régnant à Moncalieri et à Milan (Haute-Italie), le Département fédéral de l'intérieur a interdit l'importation en Suisse du bétail provenant de ces deux localités.

Monnaies. — Le département des finances se propose de frapper en 1898 : 40,000 pièces de 20 fr., 500,000 pièces de 20 centimes, 1 million de pièces de 10 centimes, 2¹/₂ millions de pièces de 5 centimes, 500,000 pièces de 2 centimes et 1¹/₂ million de pièces de 1 centime.

Zurich. — Une famille de Niederwenigen, district de Regensberg, avait à son service une domestique, âgée d'une quarantaine d'années, qui depuis longtemps était adonnée à l'alcool. On avait tout essayé pour la corriger de son ivrognerie, et, dernièrement, ses maîtres avaient mis hors de sa portée toutes les boissons spiritueuses se trouvant dans la maison. Mais le démon de l'alcool tenait la malheureuse femme, et l'autre matin, l'ivrognesse, s'emparant d'une bouteille contenant de l'esprit-de-vin dénaturé, en avala le contenu. Quelques heures plus tard, l'infortunée servante succombait au milieu d'atroces souffrances.

Berne. — Une mésaventure bien drôle est arrivée l'autre matin à un marchand de bestiaux de Berne. Cet excellent négociant avait envoyé un troupeau de veaux à l'abattoir, et pour s'assurer que ce bétail était arrivé à destination, il demanda une communication téléphonique avec le directeur de l'établissement municipal. La demoiselle du téléphone, préoccupée sans doute par son petit déjeuner, se

ces mots qu'un sens très général. Il voulait dire évidemment : « Est-tu sûr que ta responsabilité ne s'étend pas au delà ? Es-tu sûr que, puisque ma vie dépend de ta réponse, tu puisses me la faire aussi librement que si je te demandais une consultation ordinaire ? » Mais, dans le trouble où j'étais, ce sens m'échappa : sa simple question remuait des choses si profondes, touchait si loin dans ma conscience, qu'elle y éveilla des échos qui se commandaient l'un l'autre à l'infini. J'étais acculé. De même qu'il suffit d'un éclair pour illuminer un abîme, je venais de percevoir, avec une douloureuse lucidité, les deux termes du dilemme qui se posait à moi : quoi que je fisse, en effet, que je consentisse à donner la parole exigée et fusse un jour appelé à la tenir, ou que, sur mon refus, Andouin exécutât son projet de suicide, — j'étais pour quelque chose dans sa mort. Ma seule chance était que, rentré chez lui, il ne se tînt pas comme il m'en menaçait : mais je ne doutais pas un instant de la sincérité de sa décision. A sa place, je l'aurais prise et exécutée comme lui; peut-être seulement n'aurais-je pas eu l'égoïsme d'en charger la conscience d'un autre. Céder, c'était du moins retarder la fatale issue, et, après tout, ce n'était prendre qu'un engagement conditionnel, qui laissait le champ ouvert à bien des solutions, à une, entre autres, qui pouvait très bien se produire, qui même était la plus probable : la mort subite. Refuser, c'était hâter l'heure de l'angoisse et du remords : car je le voyais bien, une fois l'irréparable accompli, je ne saurais jamais quelle part, dans ma décision, était restée à la passion, et je n'en dormirais plus. Avec ce coup d'œil rapide — sinon, hélas! toujours juste — qu'on a dans les moments graves, je pesai encore une fois le pour et le contre de ce que j'allais dire, et je pris enfin le parti qu'il voulait :

— Eh bien! lui dis-je, vis tranquille!... Je te promets ce que tu me demandes... Mais sache-le : si jamais le malheur vient que je sois appelé à tenir ma parole, c'est la paix de ma conscience, c'est la tranquillité de ma vie entière que je t'aurais sacrifiées!

... Aujourd'hui, je suis persuadé qu'Andouin ne donnait à

Grand'rue 20.

de la saison.

monde aux prix

double larg., le mètre 2 fr. —
ins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
ins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
ins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
arg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
ima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
eurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.
r fil. le mètre de fr. 5. — à 40 c.
t mél. la pièce de fr. 28.50 à 4.50
and^{rs}, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

de maïs

avise le public qu'elle a établi
véritable marque le Canon chez
curer à des prix très avantageux.

tion.

rierie, Bulle.

HNER

de serrurerie, cof-
lustrades, balcons,
de conduites d'eau

s prix avantageux.

abeilles.

RES

erises, depuis 60 c. le 1/2 kg.
FREYVAUD,
ILLE

E

ribourg (Suisse).

du 22 février 1892.

fr. le billet.

etc. Grande provision aux

0,000, 5000 à 20 fr.

à deux tirages supplémen-

0,000, 50,000,

ent être adressées à

rection de la loterie,

FRIBOURG

s futurs tirages, nous prions

oir nous indiquer les numé-

à vendre :

taureau

ter prix au Concours de Nyon en

inscrit au H. B. V. à Aubonne

à M. Ch Girardet, fermier au

ncy près Gilly (Vaad).

à louer :

ent, chez Auguste Dupont, à



ite Lenz, imprimeur-éditeur.

trompa et mit le marchand en relation avec l'Hôtel de Ville où siégeait justement le Grand Conseil. Au premier appel de la sonnerie, un des membres influents de cette assemblée législative se précipita à l'appareil et demanda ce qu'on désirait. On se représente sans peine son indignation à l'ouïe de cette réponse stupéfiante :

— Auriez-vous la complaisance de me dire si tous les veaux sont là ?

Les gens bien informés prétendent que l'explication entre les deux interlocuteurs fut plutôt pénible. — Nous le croyons sans peine !

— Le dimanche 28 novembre dernier, quatre jeunes peintres, occupés depuis peu à Wimmis, résolurent de faire l'ascension du Niesen. Ils se mirent en route de bonne heure le matin et atteignirent sains et saufs le sommet sur le coup de midi, où ils séjournèrent jusqu'à trois heures. A ce moment, ils se décidèrent à reprendre le chemin du retour, et entreprirent la descente du côté de l'Heustrich, vers la Kander.

Malheureusement, les quatre touristes, trouvant sans doute que le sentier faisait bien des détours, eurent la néfaste idée de couper au court en descendant directement le long des flancs de la montagne. Cette imprudence devait leur coûter cher. Au moment où la petite troupe arrivait au-dessus d'un précipice, l'un de ses membres, Maurice Hauser, de Schupfen, glissa et chercha à se retenir à une branche. Celle-ci ayant cédé, le jeune homme fut précipité dans l'abîme sous les yeux de ses camarades terrifiés et incapables de lui porter secours.

Ne recevant aucune réponse à leurs appels, les compagnons de la victime partirent à sa recherche, mais ils ne purent le découvrir ; et comme l'obscurité s'était faite, l'un d'eux s'égara dans un ravin et ne put en sortir.

Croyant à un nouveau malheur, les deux autres touristes partirent en courant pour Wimmis où ils arrivèrent assez tard dans la soirée. Ils racontèrent ce qui s'était passé, et le lendemain matin, à la première heure, ils repartaient pour le Niesen en compagnie de huit citoyens connaissant les lieux.

A midi, après de longues recherches, la petite caravane parvint à retrouver le second des disparus, qui était en parfaite santé et avait passé la nuit à appeler au secours. Puis, quelques minutes plus tard, elle découvrait, à vingt mètres à peine de cet endroit, le cadavre de Maurice Hauser. L'infortuné, âgé de vingt ans seulement, avait le crâne brisé. A la nuit tombante, le corps fut ramené à Wimmis. Il a été ensuite dirigé sur Berne, où demeurent les parents de cette victime de la montagne.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, après la partie officielle du comers de l'Académie auquel professeurs et étudiants assistaient, dans la grande salle du Musée, à Berne, une provocation ayant été adressée par un Burgonde à un Helvétien, une mêlée sanglante s'en est suivie entre les deux corps ; il n'a pas fallu moins de 15 gendarmes pour y mettre un terme. Les Burgondes ont été fort maltraités.

— Hier matin, un conducteur nommé Louis Maurer, qui était occupé à accrocher deux wagons au train de marchandises Delémont-Bienne, a été pris entre deux tampons, et a eu la poitrine écrasée. Il est mort quelques instants après. Maurer était âgé d'une quarantaine d'années, marié et père de quatre enfants.

Andouin ne parut pas touché de ma réponse. Il se leva, me tendit la main et me dit simplement : Merci ! comme s'il se fût agi d'un de ces petits services qu'on se rend tous les jours entre amis.

Si pourtant il avait été moins préoccupé de lui-même, ma longue hésitation l'aurait fait réfléchir. Il savait que je considérais la vie et la mort comme des choses presque indifférentes ; le bien, le mal, le devoir, comme des conventions qui peuvent être utiles, mais qui, n'ayant aucun fondement surnaturel, dépendent de nous-mêmes et des circonstances. Il me savait dégagé de toute espèce de préjugés, très capable de disposer de la puissance que me donnait ma profession, de ne pas selon les exigences des opinions courantes, mais selon mon propre avis. Et nous avions trop souvent causé ensemble de toutes ces questions avec un entier abandon pour qu'il ne fût pas persuadé qu'à sa place j'aurais agi comme lui. Il aurait donc pu se demander d'où me venaient de tels scrupules dans un cas où il s'attendait à me trouver ferme et décidé, d'où cette angoisse qui me rendait faible, hésitant, timide devant lui ? Mais il ne s'en inquiéta guère : au point où il en était, on ne pense plus qu'à soi. Il avait obtenu la promesse qui lui permettait d'écarter la plus obsédante de ses craintes : il ne lui en fallait pas davantage. Maintenant, sûr qu'il n'y aurait pas pour lui, entre la vie et la mort, cette zone de souffrances qu'il redoutait par dessus tout, il pouvait retrouver une tranquillité relative et savourer les mois ou les années qui lui restaient à vivre, sans arrière-pensée par trop inquiète, en homme fort qui peut craindre la décrépitude, la dépendance d'une laide maladie, mais qui ne craint pas la mort. Les rôles étaient renversés, maintenant : c'était à moi qu'incombait la pire angoisse de son état...

En effet, pendant quelques semaines, Andouin fut presque joyeux et très actif. On l'entendait répéter, avec un petit rire enivré de convalescent :

— Hé ! hé, la vie a du bon ! la vie est une excellente chose !

Vaud. — On annonce le décès de M. Louis Baud, directeur de la Colonie agricole de Payerne dès sa création en 1873.

La colonie avait été établie à 3 kilomètres N.-O. de Payerne, sur un terrain de 48 hectares acquis de la commune. De ce terrain inculte et marécageux, L. Baud fit une ferme-modèle, un établissement agricole de premier ordre, admiré de tous ceux qui le visitaient. Il y appliqua les méthodes modernes et voua un soin tout particulier à l'élevage et à la sélection du bétail. L'étable, la porcherie et la bergerie possédaient des spécimens de toute beauté.

Tout en contribuant au progrès agricole, la Colonie de Payerne remplissait bien sa tâche moralisatrice et répondait aux vœux de ceux qui l'avaient créée.

Neuchâtel. — La sécheresse persistante de ces derniers jours a complètement mis à sec certains endroits des rivières du Val-de-Travers. Les gardes-pêche recueillent de nombreux alevins manquant d'eau pour les déposer dans les endroits encore privilégiés. Près de Môtiers, une truite de plus de 7 livres a été trouvée sur une place du lit desséché.

La lumière électrique va bientôt manquer ; déjà, à Couvet, les réverbères ne peuvent être allumés que lorsque le travail des fabriques est terminé. Sur les montagnes, les agriculteurs sont constamment occupés à charrier l'eau pour l'alimentation de leur bétail.

ÉTRANGER

France. — Au cours du débat sur l'affaire Dreyfus, samedi, à la Chambre, M. Millerand, faisant allusion à l'intervention de M. Reinach dans cette affaire, a dit : « Qu'on interroge donc celui qui mène la campagne et qui essaye de réhabiliter le coupable, alors qu'il aurait cependant d'autres réhabilitations à faire dans sa propre famille ! »

A la suite de cet incident, M. Reinach a envoyé ses témoins à M. Millerand. Une rencontre au pistolet a été décidée.

— Les journaux disent que les déclarations du général Billot à la Chambre ont causé à la conscience nationale un véritable soulagement.

L'honneur de l'armée, ajoutent-ils, est intact ; il plane au-dessus de toute discussion.

M. Charles Dupuy, interviewé par le Temps, dit avoir affirmé expressément, dans les couloirs de la Chambre, la culpabilité de Dreyfus, mais ne pas avoir dit un mot au sujet du dossier ou de son contenu.

Le Temps a demandé à M. Scheurer-Kestner s'il est vrai qu'il se propose de déposer une interpellation au Sénat.

M. Scheurer-Kestner a répondu qu'il n'a pas encore pris de résolution à cet égard.

Italie. — On signale, ces jours derniers, dans l'Italie du Sud, de violents orages et des tempêtes qui ont causé de grands dégâts. A Naples, 25 navires marchands ont naufragé en rade ; il n'y a eu aucune victime. A Reggio di Calabria, plusieurs maisons, situées le long du rivage, ont été démolies par la mer. En Sardaigne, la pluie tombe à verse depuis 20 heures.

— Le cabinet tout entier a donné sa démission. On considère comme probable que le roi chargera

On le revoyait au Palais, affairé, admiré, conduisant ses nombreux procès comme un bon général ses bataillons, avec son sûr coup d'œil d'autrefois.

C'est justement pendant cette période que fut rejeté le pourvoi en cassation de Porlezza. Andouin l'avait soutenu mollement, à cause, peut-être, de l'indifférence qui s'attache d'habitude à ce deuxième acte des procès criminels. D'ailleurs, on eût dit qu'une sourde rancune l'animait contre ce malheureux, lié au souvenir de son accident. Il alla pourtant encore lui faire signer son pourvoi en grâce ; et en me racontant comment il avait rempli cette dernière corvée, l'hébétément du condamné, qui ne voulait rien comprendre, il me disait :

— Je ne comprends pas que tu puisses t'intéresser à ce gailard-là... Croirais-tu qu'il ne voulait pas signer la lettre que je lui avais rédigée, et qu'il me répétait : « Alors, si je signe ça, est-ce qu'on me donnera de l'eau-de-vie ? »

Il en aura, parbleu ! de l'eau-de-vie, après la toilette... C'est bien la plus terrible brute que j'aie rencontrée dans ma vie.

Une fois de plus, je cherchai à lui expliquer que ce n'était pas Porlezza qui m'intéressait, mais toute la classe d'injustices qu'il représentait. Ces choses lui échappaient :

— L'injustice, me répondit-il, c'est qu'il m'ait coûté ce qu'il m'a coûté... Quand je pense que si je ne m'étais pas échauffé pour le défendre, je me porterais probablement très bien à cette heure-là... Enfin, on lui coupera la tête... Ça me vengera...

C'est ainsi qu'il devenait agressif, cruel, comme si son ironie, autrefois taquine, mais souriante et bon enfant, se fût exaspérée, aigrie comme un vin qui se gâte. Et c'était là l'effet des pensées qui commençaient à le tourmenter : car après les quelques jours de tranquillité qu'il devait à ma promesse, il redevenait la proie de nouvelles angoisses. Il avait cru qu'une fois l'idée de la maladie et de la souffrance écartée, il pourrait penser sans révolte à la mort. Mais non :

M. di Rudini de la constitution d'un nouveau ministère. La Chambre s'est ajournée jusqu'à la fin de la crise.

Allemagne. — L'Allemagne fait de grands préparatifs pour l'expédition qu'elle organise éventuellement contre la Chine qui a laissé massacrer des missionnaires. Tous les navires de la flotte, même le yacht impérial le « Hohenzollern », ont reçu leur effectif de guerre. Des troupes d'infanterie de marine sont mobilisées.

Espagne. — L'Impartial apprend de Cuba que sur 200,000 hommes de renforts envoyés à l'époque, à Cuba, il n'en resterait plus que 53,000. Tous les autres seraient morts ou auraient dû être rapatriés.

Autriche-Hongrie. — A Turn-Severin, sur le Danube, une collision s'est produite entre deux vapeurs. L'un a été coupé en deux, et les 80 passagers qui se trouvaient à bord ont été précipités dans le Danube. Tous ont cependant pu être sauvés.

— La chute du Cabinet Badeni provoque en Bohême de violentes émeutes. A Prague, la population a pillé les magasins des Allemands et des Juifs. Le gouvernement autrichien a mis la ville en état de siège.

— La mise en état de siège de Prague, la capitale de la Bohême, a eu pour effet immédiat d'arrêter les désordres. Il ne s'est rien passé de saillant à Prague jeudi soir ni vendredi. L'ordre est d'ailleurs assuré par 26 bataillons d'infanterie et 2 escadrons de cavalerie. Des patrouilles circulent continuellement dans les rues. La cour martiale juge immédiatement les auteurs de désordres.

La ville et surtout les faubourgs offrent l'aspect de la guerre civile. Un grand nombre de maisons ont été saccagées, quelques-unes incendiées. De nombreuses personnes blessées ont été transportées dans les hôpitaux.

De nombreuses familles allemandes ont quitté Prague abandonnant leurs maisons et leurs biens.

Si l'ordre est rétabli à Prague, il ne l'est pas dans d'autres villes de Bohême.

Le conseil municipal d'Eger, ville allemande de Bohême, a voté un ordre du jour exprimant l'horreur que lui causent les actes scandaleux commis à Prague. Il demande la séparation administrative de la partie allemande de la Bohême et le transfert hors de Prague de l'université allemande de la Bohême.

— Dans le procès contre trente-six personnes prévenues d'avoir pris part à l'assassinat de trois fonctionnaires à Sjenica (Croatie), le 21 septembre, le procureur général requiert la peine de mort contre vingt-sept prévenus. Le jugement sera rendu cette semaine.

Turquie. — Le traité de paix définitif entre la Turquie et la Grèce vient d'être signé.

CANTON DE FRIBOURG

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Placide Villet, à Châtel-St-Denis, professeur à l'école secondaire du district de la Veveysse ; M. Jules Remy, à Fribourg, notaire cantonné dans le district de la Sarine.

la nuit, le jour, sans cesse, à travers les occupations où il se jetait pour trouver l'oubli, pendant les longues promenades qu'il faisait par hygiène, il voyait devant lui la terrible menace. Jamais il n'en parlait, mais j'en lisais la terreur constante dans ses regards et dans ses silences, je devinais le langage complet qui chantait en lui comme une obsession :

« Je vais, je viens, je travaille, j'observe, je vis enfin : tout à coup, en quelques secondes, sans même sentir le coup qui m'écrasera, je m'arrêterai comme une machine dont le ressort ne va plus. Ce sera dans une année, dans un mois, demain, aujourd'hui peut-être, sans avertissement, sans rémission. Et ce sera fini. Et j'aurai di-paru sans que rien ait changé. Les moindres objets qui m'entourent sont plus durables que moi. C'est à peine si mon nom survivra — combien de jours ou de semaines ? — dans la mémoire de ma femme et dans celle d'un ami. Puis, dans ce monde où j'ai tenu ma place, il n'y aura plus rien de moi, pas un souffle, pas une trace... »

Il faut dire que l'aspect même, les allures, l'expression, les réticences de ceux qui l'entouraient, entretenaient ses préoccupations. En s'efforçant de le lui cacher, on ne pensait qu'au danger qui planait sur lui. Le grand-père Des Plans, plus inquiet que personne, le suivait d'un oeil scrutateur, rempli de questions éperduées et muettes, comme s'il l'eût interrogé sans cesse, silencieusement, sur cet an-delà qui les guettait tous deux à brève échéance. La poignée de main de Jacques Viry se faisait condolante, semblait dire : « Allons, mon ami, du courage pour ce mauvais pas ! » Quand les beaux yeux de Mme Viry se posaient sur lui, inhabitablement sérieusement, c'était avec une expression de regret mélancolique. Mme Lanson venait chaque jour s'attrister avec sa fille. L'abbé Borrait ne parlait plus que de choses graves, d'une voix solennelle, et tout ce qu'il disait semblait un prélude à l'extrême-onction.

(A suivre.)

Recours V... déral, dans sa s... de M. le Dr W... d'Etat du 13 a... cliplinaire.

« Le recours... nal, et l'arrêté... bourg, du 13 a... cliplinaire, décl...

Banquet. raire et de con... annuel dans se... Plus de 100 pe... écouté avec un... MM. Liehti, I... nier a soulevé... aussi quel ora... M. Paul Gu... Le repas, servi... Grappe, mérit... avons rencontr... compliments.

Décès. — 1897, il s'est... sans compter... 89 dans la Br... Gruyère, 206... la Singine et C...

Sur les 687... enfants ayant... 26 dans la G... Sarine, 20 dan... dans la Veveys... âgés de 70 an... dans la Glâne... 11 dans la La... veyse.

Le nombre... des naissances...

Elevage l'hiver dernier... Sarine, avec s... du mouton. L... voriser en col... de travailler... lioration et la... de races indig... tation de béli...

La Société... taires, tous p... partie de la... d'agriculture... Son activit... de brebis pri... en 1896.

Acciden tique de M. C... prendre un G... subir l'ampu...

Ville de des glissades... faveur des er... val-Blanc et... toirs publics... Cet exerci... et périls des... des accidents...

Confère Le concert... Grande afflu... riées que bie... à tous les in... soirée.

accordé pour... Ce délai... 5% fixée... cablement...

titution d'un nouveau ministère jusqu'à la fin de la

L'Allemagne fait de grands préparatifs qu'elle organise éventuellement qui a laissé massacrer des navires de la flotte, même le « phénix », ont reçu leur coupes d'infanterie de marine

partial apprend de Cuba que renforts envoyés à l'époque, plus que 53,000. Tous les auraient dû être rapatriés.

le. — A Turn-Severin, sur le est produite entre deux va-en deux, et les 80 passagers ont été précipités dans le dant pu être sauvés.

et Badeni provoque en Bohême Prague, la population a pillés et des Juifs. Le gouver-la ville en état de siège.

siège de Prague, la capitale r effet immédiat d'arrêter les n passé de saillant à Prague L'ordre est d'ailleurs assuré terie et 2 escadrons de cava-alent continuellement dans ale juge immédiatement les

faubourgs offrent l'aspect de nd nombre de maisons ont s-unes incendiées. De nom-ées ont été transportées dans

illes allemandes ont quitté ars maisons et leurs biens. à Prague, il ne l'est pas dans

d'Eger, ville allemande de e du jour exprimant l'horreur scandaleux commis à Pra-ration administrative de la Bohême et le transfert hors é allemande de la Bohême.

contre trente-six personnes part à l'assassinat de trois (Croatie), le 21 septembre, quiet la peine de mort con-s. Le jugement sera rendu

aité de paix définitif entre la t d'être signé.

DE FRIBOURG

Le Conseil d'Etat a nommé, à Châtel-St-Denis, profes-e du district de la Veveyse; ourg, notaire cantonné dans

à travers les occupations où il se pendant les longues promenades voyait devant lui la terrible me- mais j'en lisais la terreur con- dans ses silences, je devinais le lu- en lui comme une obsession : vaille, j'observe, je vis enfin : tout es, sans même sentir le coup qui comme une machine dont le ressort e année, dans un mois, demain, au-avertissement, sans rémission. Et arn sans que rien ait changé. Les urent sont plus durables que moi. urvivre — combien de jours ou de noire de ma femme et dans celle onde où j'ai tenu ma place, il n'y un souffle, pas une trace... même, les allures, l'expression, les touraient, entretenaient ses préoc- e le lui cacher, on ne pensait qu'an l. Le grand-père Des Plans, plus vivait d'un œil scrutateur, rempli nettes, comme s'il l'eût interrogé, sur cet au-delà qui les guettait e. La poignée de main de Jacques te, semblait dire : « Allons, mon mauvais pas ! » Quand les beaux sient sur lui, inhabitablement sé-pression de regret mélancolique. ue jour s'attristait avec sa fille. plus que de choses graves, d'une qu'il disait semblait un prélude à

(A suivre.)

Recours Weissenbach. — Le Tribunal fédéral, dans sa séance de jeudi, a statué sur le recours de M. le Dr Weissenbach contre l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 août 1897, le frappant d'une peine disciplinaire.

« Le recours est admis, dit le prononcé du Tribunal, et l'arrêté du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, du 13 août 1897, le frappant d'une peine disciplinaire, déclaré nul et de nul effet. »

Banquet. — Dimanche dernier, le Cercle littéraire et de commerce, à Fribourg, a tenu son banquet annuel dans ses propres locaux, près de la cathédrale. Plus de 100 personnes s'y trouvaient réunies et ont écouté avec une attention soutenue les discours de MM. Liechti, Biemann, Vincent et Favon. Ce dernier a soulevé de fréquents applaudissements, mais aussi quel orateur !!

M. Paul Guérig fonctionnait comme major de table. Le repas, servi par Mme Schindler, à l'hôtel de la Grappe, mérite une mention spéciale. Rarement nous avons rencontré une cuisine aussi excellente. Nos compliments.

Décès. — Pendant le 3^e trimestre de l'année 1897, il s'est produit dans le canton de Fribourg, sans compter les enfants morts-nés, 687 décès, dont 89 dans la Broye, 80 dans la Glâne, 103 dans la Gruyère, 206 dans la Sarine, 63 dans le Lac, 82 dans la Singine et 64 dans la Veveyse.

Sur les 687 habitants décédés, on a compté 272 enfants ayant moins d'un an, dont 32 dans la Broye, 26 dans la Glâne, 41 dans la Gruyère, 98 dans la Sarine, 20 dans le Lac, 33 dans la Singine, et 22 dans la Veveyse; on a compté aussi 109 personnes âgées de 70 ans au moins, dont 21 dans la Broye, 12 dans la Glâne, 17 dans la Gruyère, 23 dans la Sarine, 11 dans le Lac, 13 dans la Singine et 12 dans la Veveyse.

Le nombre des décès a été inférieur de 387 à celui des naissances.

Elevage du mouton. — Dans le courant de l'hiver dernier, il a été fondé sur la rive droite de la Sarine, avec siège à Ependes, un syndicat d'élevage du mouton. Le but de ce nouveau syndicat est de favoriser en commun l'élevage rationnel du mouton et de travailler, par tous les moyens possibles, à l'amélioration et la transformation des diverses variétés de races indigènes et cela principalement par l'importation de béliers de races Oxford et Southdown.

La Société se composant aujourd'hui de 26 sociétaires, tous propriétaires et éleveurs de moutons, fait partie de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture depuis le 20 mars 1897.

Son activité a commencé par l'achat de béliers et de brebis primés à l'Exposition nationale de Genève en 1896.

Accident. — Une jeune fille de 23 ans, domestique de M. G., fermier, à Rosière, s'est fait, vendredi, prendre un bras dans la machine à battre et a dû subir l'amputation de l'avant-bras.

GRUYÈRE

Ville de Bulle. — L'exercice du patinage et des glissades est toléré dans l'intérieur de la ville en faveur des enfants, sauf aux descentes dites du Cheval-Blanc et des Chanoines, les jeudis, et sur les trottoirs publics, où il est sévèrement interdit.

Cet exercice n'est toutefois autorisé qu'aux risques et périls des parents qui seront rendus responsables des accidents pouvant survenir de ce chef.

(Communiqué.)

Conférence de St-Vincent de Paul. — Le concert de dimanche a été des mieux réussis. Grande affluence du public et productions aussi variées que bien choisies. Merci, au nom des pauvres, à tous les initiateurs et amateurs de cette charmante soirée.

IMPOTS



Les contribuables de la ville de Bulle qui n'ont pas encore réglé leurs redevances cantonales et communales sont prévenus qu'un dernier terme jusqu'au samedi 11 décembre prochain leur est accordé pour les acquitter.

Ce délai écoulé, la pénalité de 5% fixée par la loi sera irrévocablement appliquée.

Le Caissier de ville.

Résultat du concours du Syndicat pie-noir de La Roche et environs, du 20 octobre 1897.

Propriétaires :	1 ^{re} classe.	2 ^e classe.	Total.
Tinguely frères, La Roche,	13	0	13
Tinguely, Fortuné, La Roche,	4	5	9
Yerly, Jean, Pont-la-Ville,	4	7	11
Bovigoy frère, Pont-la-Ville,	3	6	9
Schouvey frères, Hauteville,	4	3	7
Bays, Jules, Hauteville,	1	3	4
Schouvey, Gratien, Hauteville,	1	7	8
Tinguely, Alphonse, La Roche,	4	2	6
Brodard, Jean, Pont-la-Ville,	3	6	9
Yerly frères, La Roche,	3	8	11
Brodard, Félix, La Roche,	6	4	10
Brodard, Maxime, La Roche,	1	2	3
Clerc, Jules, Hauteville,	1	1	2
Total	48	54	102

CHRONIQUE AGRICOLE

Situation. — La pluie et le froid viennent enfin terminer cette longue période de beau temps dont nous jouissons depuis plus de deux mois. Saint-Martin a eu tout le temps nécessaire pour sa fenaison tardive, et la culture n'est pas fâchée de revoir enfin la pluie tant désirée dans bien des localités. Ce nouveau régime de froid et d'humidité sera surtout d'un bon effet pour les céréales, où commençaient à pululer mauvaises herbes, limaçons, souris et mulots.

La situation commerciale reste à peu près la même; l'activité momentanée des transactions que nous signalions la semaine dernière tend à se ralentir déjà.

Il résultera du reste de ce retour au calme un établissement plus stable des prix, et aussi des cours plus en rapport avec l'importance des stocks de marchandises en magasin.

Blés et farines. — On signale sur les marchés américains une reprise des cours qui exerce son influence sur les marchés européens. A Marseille, les prix sont sensiblement les mêmes que précédemment.

Avoines. — La fermeté continue sur cet article, dont la demande est bien suivie; on cote actuellement, suivant qualité, de 16 à 17 fr. les 100 kg. pour les avoines du pays.

(Journal d'agriculture suisse.)

Alimentation d'hiver. — Alors que la température descend au-dessous de 0, il est à recommander de donner à ses volailles la pâtée chaude; il est très utile de tempérer aussi leur eau de boisson. Cette précaution contribuera efficacement à activer la ponte.

VARIETES

Jugement de Salomon. — Un juge de paix de campagne, en Géorgie, a voulu imiter, il y a quelque temps, le fameux jugement du grand roi, mais il n'a pas eu de succès.

Deux femmes revendiquaient, devant le brave juge, la maternité d'un enfant de dix mois environ, et le juge de paix se trouvait aussi embarrassé que le roi Salomon.

Se rappelant alors son histoire sainte, le juge a tiré son couteau-poignard de sa boîte, a fait apporter l'enfant sur son bureau, et, le tenant par les pieds et la tête, il lui a passé la lame du couteau entre les jambes, sans s'inquiéter de ses cris, et a déclaré aux deux femmes qu'il allait le couper en deux pour leur en donner la moitié à chacune.

Mais, contrairement à ce qui se passa du temps de Salomon, les femmes de Géorgie se sont écriées simultanément : « Assez! Ne faites pas cela. Gardez plutôt l'enfant vous-même! » Et elles se sont sauvées, abandonnant l'enfant au juge, qui ne sait pas maintenant qu'en faire.

Mélomanie du loup. — Est-il vrai que le loup soit mélomane? On le dit. Le fait est au moins bizarre.

Il y a, dans un livre du poète Charles Bataille, une fantastique histoire intitulée : *Le Violoneux et les Loups*. Ce « violoneux » de village, à force de faire danser les gens d'une noce en vidant des pichets, s'était tant soi peu grisé. A la nuit, il rentrait chez lui, traversant une forêt. Egayé par les souvenirs de la journée, il ne trouva rien de mieux, pour se tenir compagnie à lui-même, que de jouer quelques rigodons.

Grande fut la terreur du pauvre homme quand, à droite et à gauche, il vit reluire des yeux flamboyants. Il cessa de jouer, mais aussitôt des hurlements sinistres lui prouvèrent qu'il était suivi par des loups. Alors, par une sorte d'inspiration de folie, il se mit à faire grincer son archet. Les hurlements cessèrent, et les loups, tout en lui faisant cortège, se tinrent à une distance rassurante.

Mais toutes les fois que le violon cessait de se faire entendre, ils se rapprochaient menaçants; dès que l'archet touchait les cordes, ces singuliers amateurs de musique reprenaient leur marche, aussi attentifs qu'innocents.

Si bien que le « violoneux », plus mort que vif, dut continuer cette sérénade jusqu'à la lisière du bois, jouant valse sur mazurkas et polkas sur quadrilles.

Longtemps après avoir passé la forêt, il jouait encore.

Enfin, se voyant bien seul dans la plaine, il remit son violon sous le bras et se prit à courir.

Un dernier hurlement lointain lui apporta du fond du bois les remerciements de messire Loup.

Comme scène à ce récit, Charles Bataille avait donné Paris.

Or, une chronique de la même année, 1427, raconte précisément que les loups dévorèrent, près de Montmartre, quatorze personnes, « et ils étaient devenus, dit le chroniqueur, si enragés de chair humaine qu'ils laissaient les troupeaux et n'attaquaient que les bergers. »

BULLE - ROMONT

Service du 1^{er} décembre 1897 au 28 février 1898.

Postes fêt.	Dép.	Arr.	1897	1898
Charmey	Dép.	8 25	—	6 —
Bulle	Arr.	10 15	—	7 50
Gessenay	Dép.	5 30	—	3 15
Château-d'Œx	>	7 —	10 40	4 45
Bulle	Arr.	10 05	1 45	7 50
BULLE	Dép.	5 45	10 40	2 35
Vaulruz	>	5 59	10 57	2 49
Sâles	>	6 06	11 08	2 56
Vuisternens	>	6 15	11 17	3 05
ROMONT	Arr.	6 30	11 32	3 20
Romont	Dép.	6 50	11 40	3 37
Fribourg	Arr.	7 40	12 23	4 12
Berne	>	8 50	1 17	5 03
Romont	Dép.	6 47	12 21	3 39
Lausanne	Arr.	8 15	1 25	4 35
Genève	>	10 15	3 27	6 05
Genève	Dép.	—	8 05	12 40
Lausanne	>	5 20	10 20	2 20
Romont	Arr.	6 47	11 38	3 34
Berne	Dép.	6 40	10 50	2 12
Fribourg	>	7 40	11 42	3 02
Romont	Arr.	8 28	12 19	3 37
ROMONT	Dép.	8 38	12 35	3 55
Vuisternens	>	8 59	12 56	4 18
Sâles	>	9 10	1 07	4 31
Vaulruz	>	9 18	1 15	4 40
BULLE	Arr.	9 30	1 27	4 53
Bulle	Dép.	9 45	2 30	5 30
Chât.-d'Œx	>	1 30	6 15	9 05
Gessenay	Arr.	2 50	7 35	—
Bulle	Dép.	10 —	—	5 25
Charmey	>	11 50	—	7 15

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an	Fr. 4 50	1 an	Fr. 9 —
6 mois	> 2 50	6 mois	> 5 —

Afin d'éviter une interruption dans l'envoi du journal, les abonnés à l'ÉTRANGER sont priés de renouveler leur abonnement pour 1898 en faisant parvenir à notre bureau, d'ici à la fin du mois, le montant de 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour 6 mois.

Liquidation.

Au magasin de Félix GEISENHOF, rue de Gruyères, à BULLE, on liquidera tous les articles d'hiver, tels que : Robes laine et demi-laine, draps, étoffes en tous genres, laine à tricoter, lainages, châles de laine, écharpes, caleçons, gilets de chasse, bonnets. Quincaillerie ; jouets d'enfants, etc.

VENTE A TRÈS BAS PRIX

MEUBLES

Au magasin J. POFFET, place du Marché au gros bétail, vente de meubles au grand rabais jusqu'au 11 décembre.

Profitez de l'occasion!

D^r Perroulaz

demeure ancienne maison Decroux, place des Alpes.

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Mercredi 8 décembre 1897, à 2 heures :

Assemblée générale.

Voir les tractanda au local.

LA COMMISSION

Deux appartements

à louer chez M. Isidore GENILLOU, maréchal, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimés et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, beurre d'épeautre.
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison G. WEHNER
SOCIÉTÉ ANONYME

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, cofres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL
Prix avantageux.

Hiver 1897-1898.

A la Civette, Bulle.

Grand magasin toujours bien assorti en TABACS et CIGARES suisses et étrangers.

Articles en tous genres pour fumeurs.

Jolis petits caissons de cigares fins pour cadeaux depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Porte-monnaie; étuis à cigares; blaques à tabac, etc.

Lanternes vénitienes; confettis, etc.

Confiserie J. PEYRAUD, Bulle.

A l'occasion des fêtes, exposition d'articles pour cadeaux: Cartonages variés, fruits confits, marrons glacés, dattes, oranges et mandarines. Fondants, crème, pralinés et pâtés d'amandes.

Articles pour arbres de Noël.

Ferrerie et cristaux. — Bonbonnières. — Vannerie fine.

Surprises. — Fruits secs, etc.

Vélo-Club de Bulle.

Mercredi 8 décembre, à 8 heures:

GRANDE

Soirée familière

au local du Club, hôtel du Cheval-Blanc.

Simple. Légère. Silencieuse.

Les machines à coudre "SINGER"

sont les plus répandues et les meilleures machines à coudre. Leur supériorité est attestée par une vente annuelle de 900,000 machines.

PREMIÈRES RÉCOMPENSES

A TOUTES LES EXPOSITIONS

Paiement par termes. Fort escompte au comptant.

Garantie sérieuse et illimitée.

Seul dépôt à Bulle chez

J. PINATON, mécanicien.



Ciment Universel

de Plüss-Stauffer

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent.

Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Cassée

le mercredi 8 décembre à l'auberge de la Maison de Ville à Vuippens.

Invitation cordiale.

MENOUD, tenancier.

CASSÉE

le dimanche 12 décembre à l'hôtel de la Couronne, à Sâles.

Invitation cordiale.

J. GRAND

Cassée

à l'auberge du BRY Dimanche 12 décembre prochain.

Invitation cordiale.

Amédée BERTSCHY, aubergiste.

Dimanche 12 décembre:

Cassée

avec le concours d'une musique et d'une société de chant à l'auberge de l'Aigle-Noir à RIAZ

MAGNIN, aubergiste.

CASSÉE

La cassée annoncée pour le mercredi 8 courant à l'auberge de la Maison de Ville de VUIPPENS est renvoyée.

A louer:

En ville, un local pouvant servir de bureau. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

PAPETERIE MAROQUINERIE

Dès ce jour, on trouvera à mon magasin un grand choix de papeteries fines et ordinaires, registres, agendas, carnets, encres, calendriers, almanachs, albums pour timbres, photographies, cartes postales, images, ainsi que des glaces, miroirs, cadres, imagerie, porte-monnaie, étuis à cigares, etc., etc. Fournitures pour la photographie. Tabacs et cigares fins et ordinaires, cigarettes, papier à cigarettes avec et sans moule. — Lanternes vénitienes. — Feux d'artifices. — Gros et détail. — Prix sans concurrence. Se recommande
Amédée TERCIER, maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, BULLE.



ATELIER DE SERRURIER

M. A. BRANDT, ancien contremaître chez M. G. Wehner, informe le public qu'il vient de s'établir pour son compte personnel comme

maître-serrurier à Bulle.

Son atelier est situé dans la propriété Enkerli, à côté de M. Moret, boulanger.

Il se chargera de tous les travaux spéciaux et artistiques concernant sa partie, ainsi que fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails et installation de paratonnerres.

Travail prompt et soigné.

LESSIVE PHÉNIX

le plus ancien, le meilleur et le plus réputé de tous les produits de ce genre. Se défier des innombrables contrefaçons auxquelles son excellente qualité a donné naissance et exiger rigoureusement sur chaque paquet la marque de fabrique, l'oiseau le PHÉNIX et la raison sociale des seuls fabricants en Suisse:

Redard & Co, à Morges.

Tourteaux de gluten de maïs

Marque le CANON

La maison G.-P. POTTAZZO, à Marseille, avise le public qu'elle a établi un dépôt de tourteaux de gluten de maïs (la seule véritable marque le Canon) chez J. CROTTI, négociant, Bulle, où l'on peut s'en procurer à des prix très avantageux.

GROS ET DÉTAIL

Analyse et certificats à disposition.

TANNERIE-CORROIRIE!

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles.

Empoignes suisses et étrangères.

Veau ciré, basanes.

Grand choix de TIGES

en tous genres.

Corderie, fils.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers.

Huiles et graisses.

Prix les plus réduits.

Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle:

Rue de Bouleyres.

Ouvert tous les jeudis.

HUG FRÈRES & Co

à BÂLE

MAISON DE CONFIANCE

FONDÉE EN 1807

OFFRE LE PLUS

GRAND CHOIX

MUSIQUE

ET

D'INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

VIOLONS

depuis fr. 6.—

VIOLONS DE PRIX

CORDES — ACCESSOIRES — PUPITRES

Mandolines. — Guitares. — Cithares.

CITHARES-HARPES

à apprendre dans 1 heure.

Prix modérés.

LIRE ATTENTIVEMENT!

10 kg. jambon, tendre et maigre, fr. 12.60; 10 kg. lard gras, fr. 10.90; 10 kg. saindoux, garanti pur, fr. 11.20; 10 kg. lard maigre, sans borax, fr. 13.60.

Maison d'exportation P. Joho, Muri (Argovie).

Dépôt de vins naturels

et de vins de fruits, non fermentés et sans alcool. Jus de raisins et de fruits stérilisés de la Société suisse des vins sans alcool, à Berne, chez Charles Chardonnet, place Notre-Dame, à FRIBOURG.

SUCCES MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique

au lait de lis

de BERGMANN & Co,

fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,

est le savon le plus efficace et le plus propre

contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi

contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

SE TROUVE PARTOUT

CHOCOLAT PH. SUCHARD

CAO SOLUBLE

EXCELLENTE QUALITÉ

PRIX MODÉRÉS

SE TROUVE PARTOUT

Bulle.—Emile Lenz, Imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'

Pour la Suisse

Etranger, l'an

payable

Prix du nu

On s'abonne

de

A l'ouvert

haber, prési

moire de M

avait été un

estimables.

homme au

trouver la s

Puis, dan

ventions cor

correction

Maggia et 7

Bellinzone

A quand

Conseil d'Et

la correction

380,000 f

veaux maga

les environ

Mardi, le

une motion

ainsi conçu

« Le Cor

> 1° à co

teurs par l'

de la race d

agricoles.

> 2° à a

de la race d

agricoles, n

ont été imp

duction. >

La motio

gaïse, indiqu

LA

Le comm

ment pour A

lui trouvaie

d'autres, d'u

naient d'un m

toujours les n

condolances,

les voitures

ne le distray

énergie, l'idé

ble. Il la cach

naît dans ses